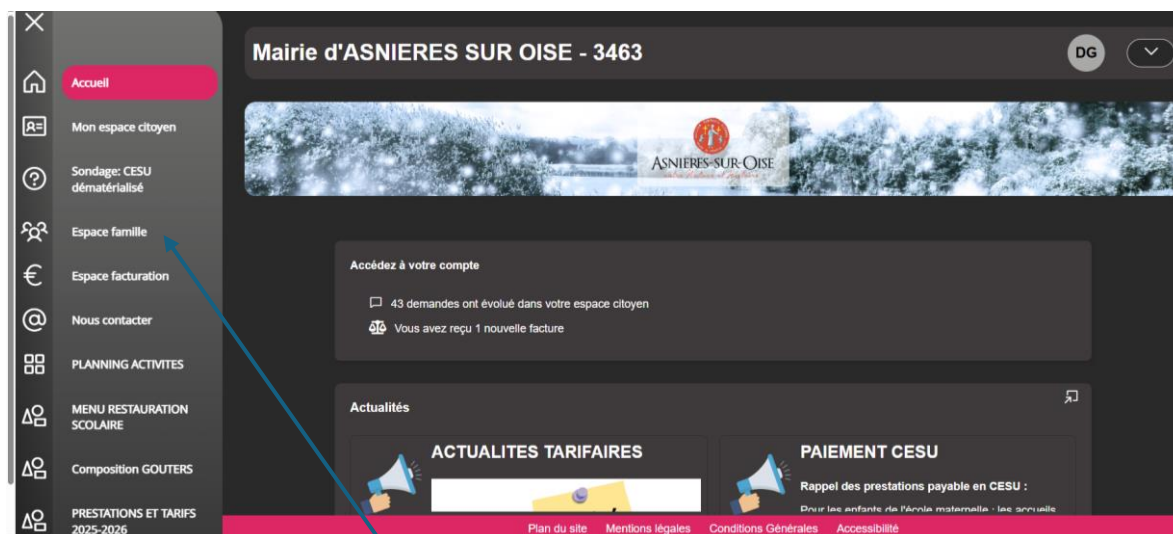
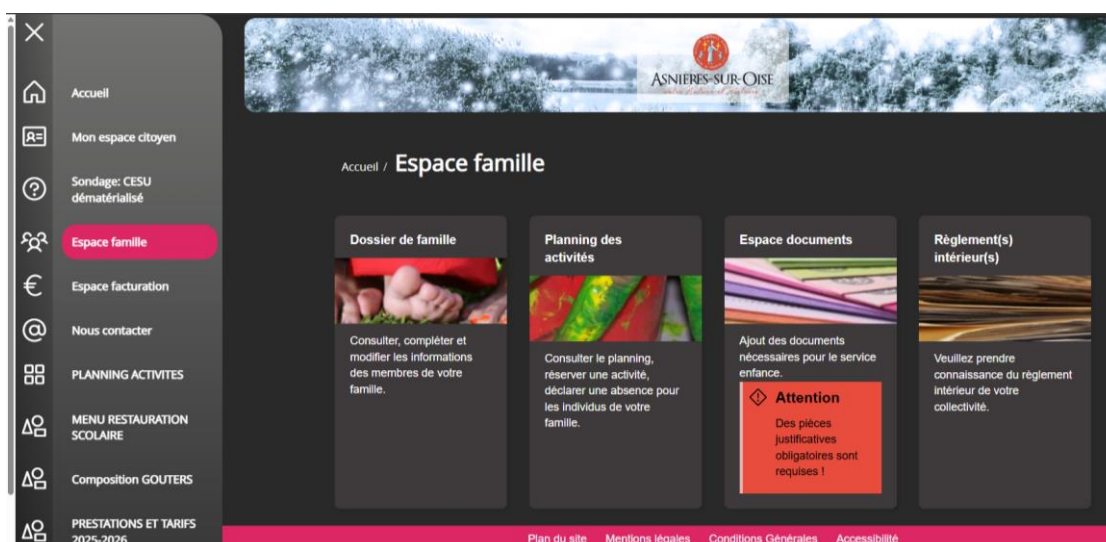


TUTO FAIRE LES RESERVATIONS et/ou ANNULATIONS

Se connecter sur le portail famille

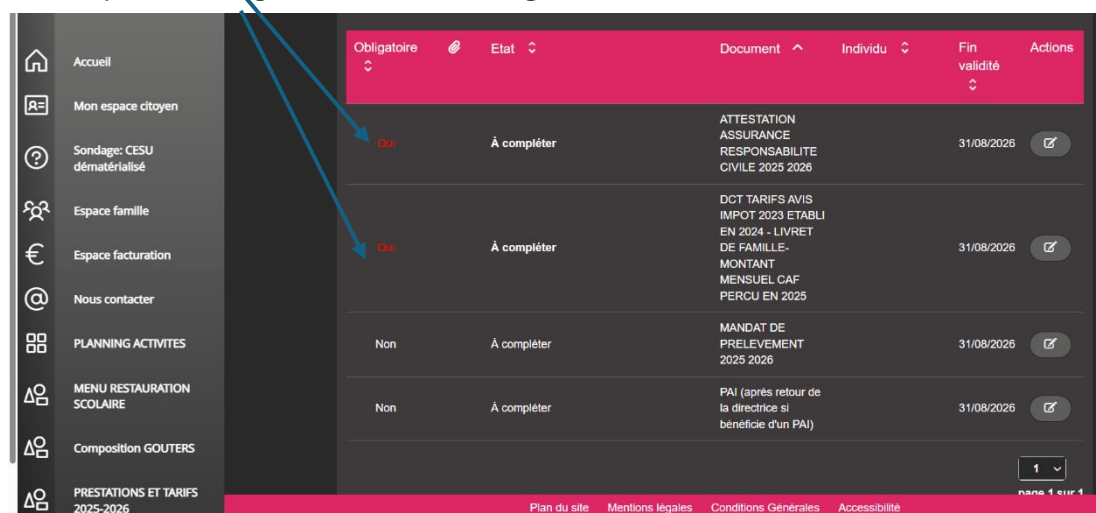


Cliquer sur « espace famille »



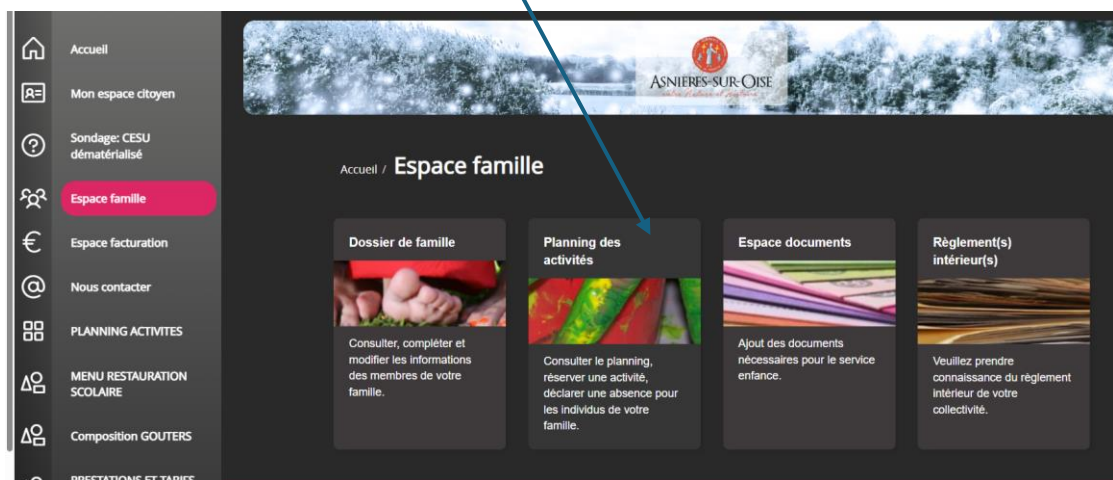
Le carré rouge indique vous avez des pièces obligatoires à mettre, cliquer dessus pour avoir la liste des documents.

Les pièces obligatoires sont en rouge.

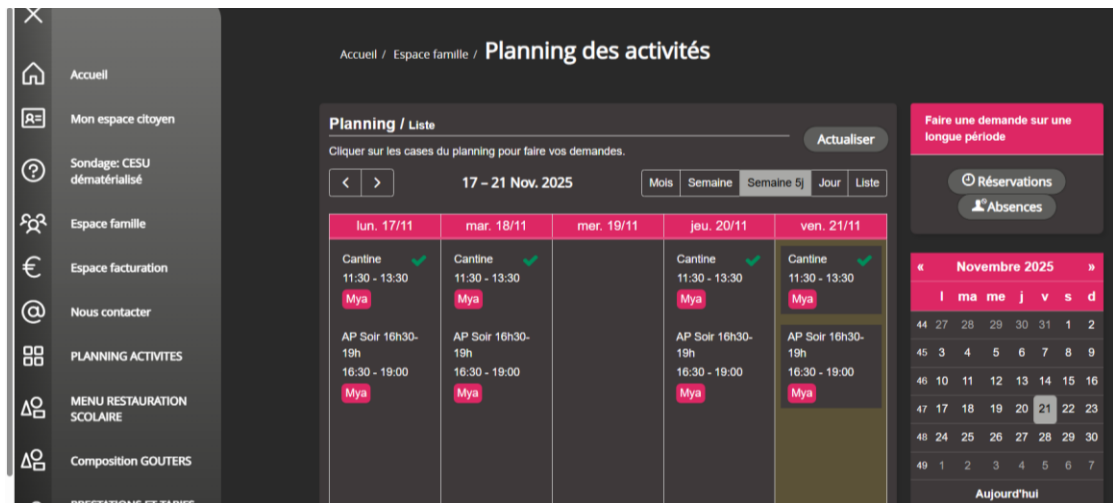


Scanner les documents et déposer les sur votre portail, cela débloquera l'accès.

Ensuite cliquer sur planning d'activité



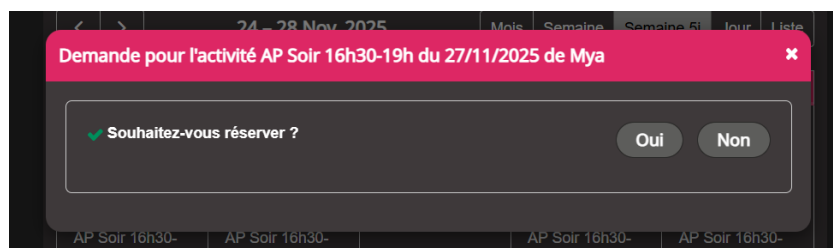
Vous arrivez alors sur le planning des prestations.



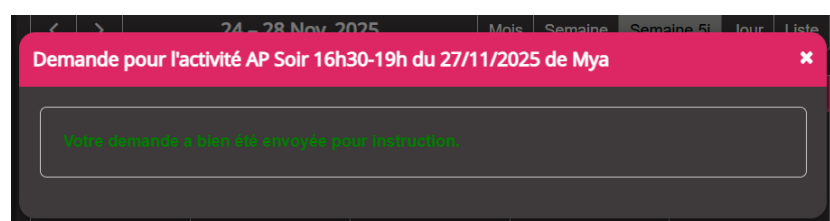
C'est ici que se font les réservations ou les annulations.

Réservations :

Cliquer sur le jour et la prestation voulu, la fenêtre suivante apparait :



Cliquer sur oui, et la fenêtre ci-dessous apparait :

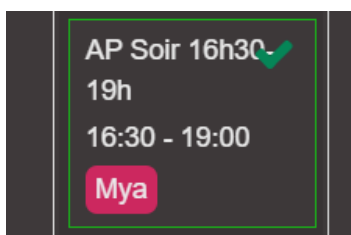


La demande est alors envoyée au service et apparait en attendant la validation en bleu sur votre portail.



Demande en attente

Une fois la demande validée par le service le rond bleu passe en coche verte



Demande validée

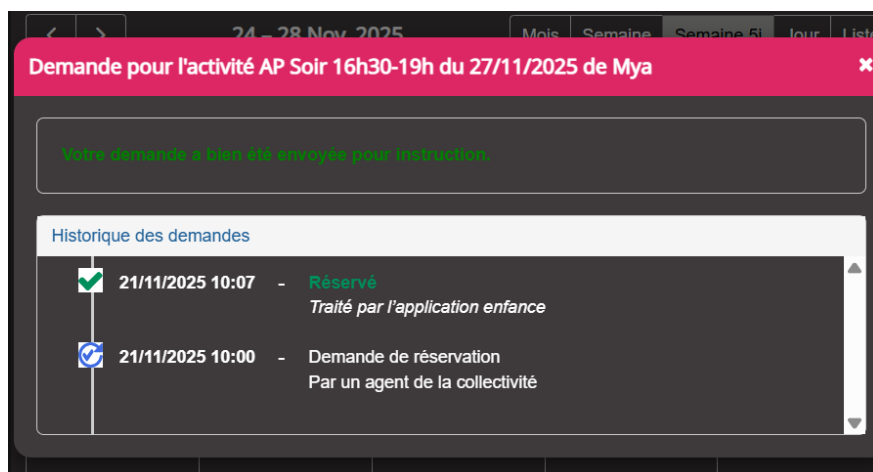
Cette manipulation est à faire pour toutes les prestations et tous les jours dont vous avez besoin.

ATTENTION si la demande est faite HORS DELAI, un refus AUTOMATIQUE est fait par le logiciel.

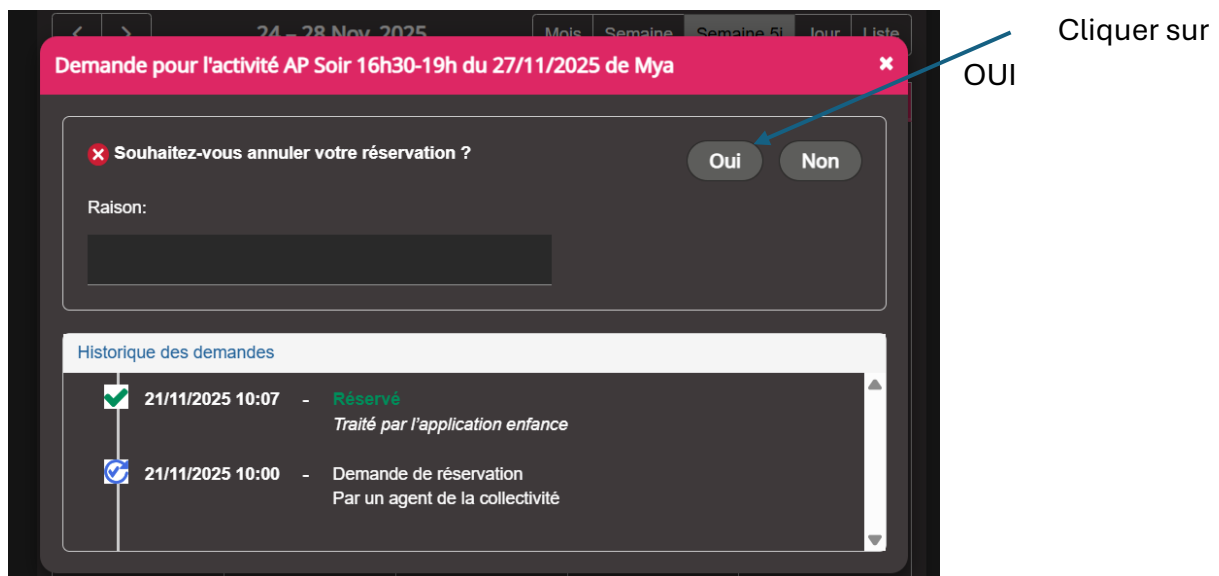
Annulations :

Sélectionner la prestation à annuler en mettre le curseur de la souris dessus et cliquer

La fenêtre suivante apparait



La fenêtre suivante apparaît



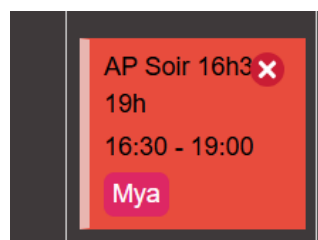
Cela veut dire que votre demande a été envoyé au service et est en attente de validation.

ATTENTION si la demande est faite HORS DELAI, un refus AUTOMATIQUE est fait par le logiciel.

Demande d'annulation en attente de validation par le service



Une fois la demande d'annulation validée voilà comme cela apparaît :



Facturation

Les factures sont disponibles sur votre portail famille dans l'onglet « Facturation »

Date	Numéro	Echéance	Emetteur	Montant	Statut	Télécharger
01/10/2025	10169	16/11/2025	ALSH/APPS/NAP	38,80 €	Prélèvement	
01/10/2025	09161	12/10/2025	ALSH/APPS/NAP	77,60 €	Prélèvement	

Vous avez la possibilité de payer : en prélèvement (fait le 6 de chaque mois) il suffit de fournir un RIB et de signer le mandat SEPA.

Par carte bleue via votre portail famille

Par chèque en le déposant à l'accueil de la mairie et à l'ordre de « RR PRODUITS UNIQUE »

En espèces avec l'appoint.

TARIFS :

Les tarifs sont en fonction de vos ressources, il vous suffit de nous fournir votre avis d'imposition de l'année N-1, via votre espace.

Sans ce document, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.